

La prochaine réunion du club aura lieu :

le jeudi 17 mai 2001

à partir de 20h.15, en la salle du premier étage de la "Brasserie du Commerce", rue du Commerce, 26 à Wavre.

Les lots de la réalisation inter-membres sont exposés à partir de 19h.30

- Distribution des nouveautés par André Clusman.
- Minicauserie par Daniel Eggen, commissaire au sein du comité du club philatélique de Wavre.
- Tombola animée par Claude Dewals :

Belgique : N° 842/44 **	950 BEF
Belgique : N° P.A. 28/29 **	400 BEF
Belgique : N° PA 25 **	320 BEF
Belgique : N° Préos 47 **	310 BEF
Belgique : N° P.A. 15/23 **	270 BEF
Belgique : N° P.A. 15A/23A **	270 BEF
Belgique : N° Préos 41 **	100 BEF
Belgique : N° Préos 37 **	155 BEF
Belgique : N° Préos 34 **	150 BEF
Belgique : N° P.A. 12/13 **	130 BEF
Vénézuéla : N° 766/67 + PA 958/63 **	79 FRF
Vénézuéla : N° 750/52 + PA 891/93 **	63 FRF
Vénézuéla : N° 731/33 + PA 873/75 **	58,5 FRF
Vénézuéla : N° 777/79 + PA 967/69 **	40 FRF
Vénézuéla : N° 758/60 + PA 947/49 **	37,5 FRF

Prochaines manifestations

La Hulpe : samedi 7 juillet de 9 à 17h.00 : troisième réalisation inter-membres de l'amicale des cercles philatéliques du Brabant wallon et 18 e Bourse d'échanges de philatélie, de marcophilie, de numismatique et de cartophilie du cercle philatélique de La Hulpe à la salle des écoles communales, rue des Combattants 112 à 1310 La Hulpe.

Jette : samedi 14 juillet, de 10 à 18h.00 : vente et brocante philatéliques. Echanges à l'école Notre-Dame de Lourdes, 307 rue Léopold Ier. Réservations des tables : 02/428.75.67 ou 02/427.90.47 ou 02/428.43.06.

Au Cercle philatélique Roman

La prochaine réunion du cercle aura lieu le jeudi 7 juin 2001 en la salle du premier étage de la «Brasserie du Commerce», rue du Commerce, 26 à WAVRE.

Petite annonce

Recherche livres de Georges Simenon :

L'Aventure	Le Bateau d'Emile
La Folle d'Itteville	La neige était sale (adaptation théâtrale de 1951)
Tant que je suis vivant	Je suis resté un enfant de chœur
A quoi bon jurer ?	On dit que j'ai 75 ans
Quand vient le froid	Les libertés qu'il nous reste
La femme endormie	Jour et Nuit

Guy OTTEN, avenue Vanpée 11 - 1300 Wavre - 010/22.25.12 ou 0479/54.75.94



Des idées pour La Poste belge

L'on sait que la Direction de la Philatélie à la Poste belge ne manque pas d'idées et que si, par hasard, elle manque d'imagination elle reprend celles des autres pays avoisinants. Pour autant que cela fasse plaisir aux collectionneurs!

Je viens de lire que les postes suisses vont émettre un timbre pour commémorer le 100e anniversaire de la Fédération helvétique du chocolat. Ce timbre aura la particularité d'être parfumé au chocolat. Le parfum est emprisonné dans de minuscules capsules sous le timbre. Il suffit de placer le doigt dessus pour en libérer l'arôme. L'année dernière, les postes suisses avaient proposé un timbre décoré de dentelle pour rendre hommage à cette activité traditionnelle.

Gageons que les postes belges ne resteront pas insensibles à cette nouvelle forme d'arnaque aux collectionneurs.

Suggérons pour une prochaine série à émettre : la couque de Dinant et le péket de Liège pour la Wallonie, la sole d'Ostende et le waterzooi de Gand pour les Flandres et la gueuze pour Bruxelles.

Voilà une belle série aux arômes régionaux en perspective. Ne riez pas, c'est dans le domaine du possible. L'on sait déjà que La Poste nous propose une ... casserole de moules. C'est authentique, et c'est une affaire puisque ces moules vous seront offertes dès le 11 juin prochain pour la modique somme de 17 BEF ou 0,42 euro. A ce prix là, on aurait tort de s'en passer. Et bon appétit.

Hubert Havrenne, chroniqueur gastronomique

Parlons de "Circulations"

Il nous semble important de rappeler à chacun la nécessité de ne pas tenir chez soi les "circulations" plus que le temps nécessaire. Les "circulations" doivent être consultées par près de trente personnes. Imagine l'on le temps qu'il faudrait si chacun les gardait plus d'un mois ce qu' hélas, certains n'hésitent pas de faire. Bien certainement il y a des justifications, mais je pense que si l'on sait que l'on ne pourra pas les consulter dans les temps impartis, la seule attitude à prendre est de les transmettre au suivant. C'est un devoir de respect de l'autre. D'ailleurs en acceptant de bénéficier de ce service ne prend l'on pas l'engagement moral de respecter les quelques lignes de conduite que le club propose. Lorsque les vendeurs nous confient leurs carnets, il est convenu tacitement que nous les ferons circuler dans les délais les plus courts et en sécurité. Il faut souligner que tous les membres qui participent à ce service le font dans la plus parfaite correction financière ... mais il arrive parfois que des retards

Il arrive également que des erreurs se glissent dans le relevé des timbres prélevés. Les plus courantes sont des erreurs d'additions ou des oublis dans les listes des timbres retirés des carnets. Une certaine méthodologie s'impose, à savoir :

- 1° ne jamais prélever un timbre sans ne mettre sa marque dans la case devenue vide.
- 2° vérifier pour chaque page, si l'on a bien repris sur le feuille de route le nombre des timbres achetés et ne passer à la suivante qu'après avoir effectué cette petite vérification.
- 3° Refaire deux fois toutes les additions pour vérifier que l'on obtient des résultats identiques. A ce sujet les petites calculettes ne sont pas faites pour les chiens.

Ces gestes simples permettent d'éviter les erreurs les plus courantes et simplifient la vie. Je ne crois pas qu'il soit agréable de se faire rappeler à l'ordre, et croyez moi, en général, il n'est pas agréable non plus de le faire. Ainsi que le disent nos amis Anglais "Nobody is perfect" mais en la matière, c'est tellement mieux d'être précis.

Chacun a remarqué que sur les feuilles de route, figure un numéro d'ordre à côté de son nom. Ce numéro doit être idéalement repris dans les cases devenues vides après que l'on en ait retiré le timbre. Certains y apposent leur signature. C'est bien ... mais lorsque les paraphes se ressemblent il n'est pas toujours aisé de faire le décompte des timbres prélevés. C'est pourquoi le club met à la disposition des membres des cachets reprenant ces identifications. Nous disposons actuellement de cachets portant les numéros "CPW 1" "CPW 2" "CPW 9" "CPW 11" et "CPW 13". Ils sont cautionnés à 400 frs. S'ils correspondent au numéro qui vous a été attribué, vous pouvez vous en rendre titulaire. Nous ne pensons pas renouveler ces stocks, car cela constitue un important capital immobilisé. Libre à vous cependant de faire réaliser par vos soins un cachet répondant au numéro d'ordre que l'on vous a attribué. Ceci peut permettre d'éviter les erreurs et facilite indubitablement le travail de vérification.

Que reste t'il à faire, sinon souhaiter à chacun une ample moisson et de bonnes trouvailles dans les timbres proposés.

Bernard HANNO.

COLLECTIONNER, C'EST BIEN - PROTEGER, C'EST MIEUX

La conservation, la protection, la préservation des timbres et des documents philatéliques sont des sujets souvent confondus avec présentation ou esthétisme d'une collection. En fait, on ne s'en est jamais beaucoup préoccupé. Pour considérer ces petits bouts de papier colorés, même s'ils ont beaucoup de valeur, comme des toiles de maîtres que l'on doit protéger et bichonner, il y a un grand pas que l'on n'imagine pas devoir franchir. Ce jour est pourtant arrivé. A la fin de la décennie, le plus vieux timbre du monde aura un âge respectable. Le «Penny black» semble merveilleusement bien supporter l'usure du temps... mais va-t-il supporter les années qui viennent ?

Certaines précautions doivent être prises dès maintenant. Non seulement pour nos prestigieux classiques mais aussi pour les timbres modernes, au risque de voir les générations futures dépourvues de matériel valable à collectionner.

Les dangers qui guettent le timbre sont multiples et parfois insidieux.

De quoi est-il généralement fait, ce timbre ? De papier. Ce papier fabriqué avec de la pâte à bois à laquelle on fait subir des traitements mécaniques et chimiques. Sa composition : de la cellulose, de la lignine, de la résine auxquelles s'ajoutent des additifs blanchissants et collants. Le tout forme un matériau qui contient des produits nocifs : des acides.

Les acides s'attaquent, lentement mais sûrement, aux autres composants du papier et plus particulièrement aux molécules de cellulose dont ils brisent les liens chimiques. Cette action est lente, très lente mais le résultat est certain : le papier se fragilise; il «vieillit» et devient cassant.

Jadis, on n'était pas confronté avec ce genre de problème car le papier n'était pas le même. Il était fabriqué à partir de chiffons, avec très peu de produits chimiques, ce qui lui assurait une plus grande longévité.

Aujourd'hui, certains papiers utilisés pour les journaux, les emballages ou même le papier hygiénique ont une espérance de vie de quelques années seulement. Dieu merci, les timbres ne sont pas imprimés sur de tels

papiers... Encore qu'à certains moments de l'histoire mouvementé de certains pays, on rencontre des timbres imprimés sur des supports très divers et peu enclins à être conservés très longtemps. Si le processus de dégradation est inéluctable, il convient de ne pas être trop fataliste et de prendre certaines précautions pour le freiner, voire peut-être pour l'arrêter... Mais de cela, seul le temps qui passe permettra de juger les effets.

Voilà qui nous conduit à parler de PH, terme utilisé en chimie pour définir le degré d'acidité ou d'alcalinité d'une substance.

Ainsi, lorsque le PH se situe entre 1 et 6, on dit que la substance est acide, lorsqu'il est de 7, on dit qu'elle est neutre (c'est l'idéal), enfin, on dit que le produit est basique si le PH se situe entre 8 et 14.

Idéalement, un timbre fabriqué avec du papier acide se conservera mieux entre deux feuilles de papier neutre ou légèrement basique. Inversement, s'il se trouve entre deux feuilles de papier acide, le processus de dégradation s'accélérera. Faites-en l'expérience en plaçant un timbre entre deux feuilles de papier journal.

Que cette expérience ne vous fasse pas conclure que tous les timbres sont imprimés sur du papier acide. Cela dépend des administrations postales. Beaucoup d'entre elles utilisent des papiers neutres ou couchés, ces derniers contiennent des produits, tel le carbonate de calcium, qui entravent le processus de dégradation.

Mais encore faut-il conserver ses timbres dans du matériel adapté. En effet, les gaz d'échappement adorent le papier. Vous avez certainement entendu parler de la destruction des forêts en bordure des autoroutes, de la vente d'essence sans plomb sans parler des pots d'échappement dits catalytiques. Le responsable : l'anhydride sulfureux, une substance éminemment toxique non seulement pour l'homme mais qui se marie plus que volontiers avec la lignine, un matériau présent dans de nombreux papiers fabriqués avec de la pulpe de bois. Les effets : une décoloration brunâtre et un papier qui devient cassant. Moralité : ne regardez pas vos timbres à proximité d'une autoroute aux heures de pointe!

Il est sûr et certain qu'un rongeur, une souris ou un rat, se réglera du papier de vos albums à défaut d'un morceau de gruyère. Mais n'oubliez

pas aussi qu'une simple mouche peut vous causer autant de dégâts en pondant quelques œufs entre deux pages d'album. Elle peut le faire très rapidement sans que vous le remarquiez. En témoignage de son passage, vous découvrirez un nid de larves en train de se régaler du papier de vos timbres (même acide) lequel contient tous les éléments nutritifs essentiels à leur développement.

Sans vouloir vous adresser la liste des divers moyens de représailles dont vous pouvez disposer, aérosols, plaquettes, poisons et autres insecticides en tout genre, sachez être vigilants et prenez les dispositions qui s'imposent pour chasser ces hôtes encombrants.

Longtemps, les philatélistes et même les cartophiles crurent que les détestables points de rouille qui ornaient les timbres et les cartes postales étaient causés par la présence de fer dans le papier. On sait maintenant qu'il s'agit d'un petit champignon qui, incapable de fabriquer - contrairement à d'autres plantes - l'hydrate de carbone nécessaire à sa vie, vient le chercher dans le papier qui en est riche.

Ces micro-organismes sont extrêmement dangereux pour les timbres : ils se propagent par spores invisibles à l'œil nu, que le moindre courant d'air suffit à disperser et ils ont la faculté « d'hiberner » pendant plusieurs années en attendant des conditions favorables à leur développement comme l'humidité par exemple.

Malgré les recherches effectuées, on n'a pas encore découvert grand-chose à leur sujet si ce n'est que leur croissance est favorisée par de multiples facteurs dont l'un des plus importants est l'humidité.

Le remède pour éviter ces champignons : aérer régulièrement les albums en les feuilletant; remplacer les pages contaminées. Quant aux timbres, il faut les plonger dans une solution d'eau additionnée d'eau de Javel à 10% puis les rincer à l'eau claire. En ce qui concerne les timbres neufs, pas de remède à moins de faire une croix sur la gomme!

Chacun sait qu'il n'est pas bon de laisser son corps trop longtemps exposé au soleil. Le rayonnement solaire comporte des radiations nocives : les ultraviolets et les infrarouges entre autres. En ce qui concerne les timbres, leurs couleurs « passent » très vite au soleil, le bleu plus particulièrement. Mais les rayonnements cités plus haut accentuent aussi le processus

de dégradation du papier en produisant une réaction photo-chimique avec des composants tels la lignine.

Évitez donc de transporter votre collection sur la plage, vos timbres n'ont pas besoin de vacances aoûtiniennes! En ce qui concerne la lumière artificielle, si elle est beaucoup moins dangereuse, elle n'est pas recommandée non plus. Pour regarder des timbres chez soi, une ampoule de 150 lux (60 watts) à un mètre de distance suffit amplement.

Les matériaux plastiques qui sont apparus dans l'immédiat après-guerre ont bouleversé la vie de tous les jours. Que la philatélie en profite est normal, mais encore convient-il de bien choisir les produits que l'on utilise. Disons-le tout de suite, ce sont les cartophiles qui, les premiers, ont tiré la sonnette d'alarme. En effet, ces collectionneurs sont de grands utilisateurs de pochettes, d'étuis, de classeurs en plastique. Il y a quelques années, certains d'entre eux ont découvert les effets nocifs de certains plastiques provoquant, entre autres, la destruction complète de leurs cartes et plus particulièrement celles de l'époque moderne. Celles-ci adhéraient complètement à la feuille plastique censée les protéger et endommageait définitivement le côté « vue » de la carte. Visiblement, ces plastiques contenant des assouplissants provoquaient des réactions chimiques avec les vernis recouvrant les cartes postales.

Depuis, certains fabricants proposent du matériel de classement dépourvu de plastifiants et autres assouplissants acides non stabilisés, autrement dit, totalement neutres et donc sans danger pour les cartes mais aussi pour les timbres. Le collectionneur sera prudent en demandant - lors d'un achat - toutes les garanties possibles sur tout matériel, qu'il s'agisse d'un simple classeur, d'un album à pochettes, d'étuis ou de tout objet de classement fabriqué à partir de plastiques

Un tuyau : un bon plastique ne sent pas trop le « plastique ». Tâchez donc d'avoir ... du nez! Un mauvais plastique peut très rapidement vous causer d'irréparables dommages : adhérence des bandes de phosphore, transfert de tout ou partie de l'illustration d'un timbre, apparition de taches de rouille, etc...

Chacun connaît les méfaits d'une charnière trop lourde ou les craquelures laissées après le passage d'une gomme arabique trop épaisse. L'utilisation de colles ou d'adhésifs mal choisis peut provoquer la détérioration

des timbres ou des plis à court terme. Moins on en utilise, mieux la collection se porte. Mais comme il est très difficile de se passer de ces produits, voici quelques règles à respecter.

Tout adhésif ne doit contenir ni zinc, ni chlore de calcium, ni autre acide. Un facteur essentiel à la bonne conservation d'une collection est que le produit utilisé pour coller doit pouvoir se «détacher» c'est impératif.

Tout adhésif qui se dissout à l'eau ou à l'aide d'un solvant doit pouvoir, en vieillissant, conserver cette propriété après avoir servi. Ceci admis, il convient de préciser qu'il vaut mieux utiliser des colles solubles à l'eau plutôt qu'un autre produit, car on peut imaginer que le solvant attaquera le papier, la pochette ou autre chose.

Parmi les adhésifs proposés dans le commerce, ceux constitués à base d'alcool polyvinylique (PVA) peuvent être utilisés à condition qu'ils ne renferment pas d'autres produits, plastifiants, émulsifiants, colorants ou autres. Le PVA vieillit bien, reste souple et se dissout parfaitement à l'eau.

Les adhésifs en bande ou sur support sont à utiliser avec prudence : ils se décolorent en vieillissant, sont difficiles à enlever sans dommage. Certains «coins photos» commercialisés et comportant un produit adhésif de qualité, de type acrylique, sont à changer fréquemment. Les produits dont ils sont constitués peuvent migrer sur votre page d'album et causer des accidents tels ceux que nous évoquions plus haut.

Vous venez de le voir : les dangers que peut courir votre collection sont nombreux. Sachez que dans les pays au climat moins tempéré que le nôtre, les collectionneurs se préoccupent beaucoup de la bonne conservation de leurs timbres. Pourquoi ne pas en faire autant, même si nous sommes plus privilégiés que ces philatélistes étrangers ?

Voici quelques conseils qui, ajoutés aux précédents devraient vous permettre de préserver votre collection de toute nuisance :

Maintenez-la dans un local aéré.

L'atmosphère ne devra pas être trop sèche (le papier devient cassant) ni trop humide (risque d'adhérences).

La température devra être aux environs de 18-20° et l'hygrométrie entre 40 et 65 % (conditions idéales pour l'être humain).

Évitez les trop longues expositions à la lumière.

Tenez compte des divers renseignements que nous vous donnons par ailleurs pour votre matériel de classement et de rangement (classeurs, albums, boîtes, pochettes).

Évitez les objets contenant des composants acides. Au besoin, tapissez vos boîtes de rangement.

Tenez vos classeurs debout. Manipulez-les régulièrement, avec précaution et aérez les pages en les feuilletant.

Surveillez régulièrement vos timbres et vos documents.

N'hésitez pas à changer les feuilles pourvues de taches suspectes ou qui jaunissent.

Remplacez régulièrement les coins photos, les pochettes abîmées ou collées depuis trop longtemps.

Si vous respectez toutes ces règles, vous serez certains d'assurer une plus grande longévité à votre collection. Cette somme de précautions s'avère être un luxe très payant lors de la revente de votre collection, mais aussi un cadeau inestimable pour les collectionneurs des générations futures.

Pensez-y !



PETITE ANNONCE

Recherche philatélistes belges pour échanges de timbres-poste français contre des timbres-poste belges.

Michel Jolivet, 174, Côte de Genevray - F - 69250 Curis au Mont d'Or - France.

BELGICA 2001 - 9/15 juin 2001 : heures d'ouverture

Samedi 9.06

Dimanche 10.06

Lundi 11.06

Mardi 12.06

Jedi 14.06

Mercredi 13 juin, l'exposition est exceptionnellement ouverte de 10h.00 à 20h.00

Vendredi 15 juin ouverture à 10h.00

fermeture à 16h.00

de 10h.00 à 18h.00

Club philatélique de Wavre - Concours 2001

Mai : Europe - Un timbre «EUROPA» entre 1956 et 1966

- a) Si le timbre est de Belgique 15 points
- Si le timbre est de France, Pays-Bas, Luxembourg 20 points
- Si le timbre est d'un autre pays 25 points
- b) Centrage de l'oblitération 25 points
- c) Qualité de l'oblitération 25 points
- d) Dentelure et fraîcheur du timbre 25 points

Septembre : Belgique - Timbre «Gaston Lagaffe» (C.O.B. 2484)

- a) Oblitération de Wavre 25 points
- Oblitération d'une ville wallonne 20 points
- Oblitération d'une ville flamande 15 points
- Oblitération de Bruxelles 10 points
- b) Date de l'oblitération : 1992 25 points
- Date de l'oblitération : 1993 20 points
- Date de l'oblitération : 1994 à 2000 15 points
- c) Qualité et centrage de l'oblitération 25 points
- d) Fraîcheur et dentelure du timbre 25 points

Novembre : Belgique - Un document avec cachet(s) oblitérant(s) daté(s) entre 01.01.1950 et 31.12.1960

- a) Si le cachet est de Wavre 20 points
- Si le cachet est d'une autre ville 15 points
- b) S'il y a un seul timbre 20 points
- S'il y a deux ou plusieurs timbres 15 points
- c) Qualité de ou des oblitérations 20 points
- d) dentelure de ou des timbres 20 points
- e) Fraîcheur du document 20 points

VAN DEN BROECK ROGER

Avenue Roosevelt, 11
B 1340 OTTIGNIES
T 010 41 62 35
Fax 010 41 62 35
N° de Client 15086

21 mars 2001

LA POSTE - Philatélie / Vente
Centre Monnaie
1000 Bruxelles

Messieurs ,

Je viens de recevoir votre dernier envoi et je suis absolument outré.

Vous avez le toupet de me facturer des timbres nettement au-dessus de leur valeur faciale et je trouve que c'est me prendre vraiment pour un pigeon et un idiot.

Non seulement ces timbres sont destinés spécialement aux philatélistes et ne seront donc presque jamais utilisés pour l'affranchissement mais une feuille que vous vendez 300 frs et qui vous revient peut-être à 3 frs n'a une valeur d'affranchissement que de 198 frs.

Vous aviez déjà dépassé les bornes en éditant des tas de timbres sans intérêt uniquement pour pressurer les philatélistes, mais cette fois-ci la coupe est pleine.

Je collectionne les timbres de Belgique depuis 70 ans mais vos agissements me dégoûtent tellement que j'arrête et je vous prie d'annuler mon abonnement.

Vous avez tout simplement tué la poule aux oeufs d'or par votre rapacité.

Il existe heureusement encore des pays ayant une politique philatélique moins stupide et sur lesquels je puis me rabattre.

Je ne vous galue pas.

Réalisation inter-membres du JEUDI 17 MAI 2001

Lot Pays Description Etat Cote Départ

1.

Belgique

LOT 1	:	1	PRECEURSEUR DE BRUXELLES A PARIS DU 09/05/1845		140
LOT 2	:	1	L. DE BXL A NEDERBRAKEL DU 08/07/1854 T.P. 6 OU 6 A (2) TARIF EXACT		150
LOT 3	:	1	L. DE CHATELINEAU A LOUVIERS (France) DU 04/02/1864 T.P. 16 A (S/L 3000) TARIF EXACT VERSO OBL. MIDI II		900
LOT 4	:	1	L. DE MARCHIENNE AU PONT A LANDELIES DU 05/09/1866 T.P. 17 (S/L 225) TARIF EXACT		120
LOT 5	:	1	C.P. DE BRACQUEGNIES A GOLDBACH (SUISSE) DU 08/08/1911 T.P. 74 (S/L 250) TARIF EXACT		85
LOT 6	:	1	C.P. DE BXL A UCCLÉ DU 24/12/1920 T.P. 169 (S/L 175) TARIF EXACT		75
LOT 7	:	1	L. EXPRESS D'ANVERS A BXL DU 07/09/1927 T.P. 207 (S/L 450) TARIF EXACT		150
LOT 8	:	1	PAPIER AFFAIRE REC. D'IXELLES A SCHAERBEEK DU 11/07/1927 T.P. 197 ET 206 TARIF EXACT DOC PEU FREQUENT		180
LOT 9	:	1	C.I. DE LUSTIN A FOREST DU 03/04/1929 T.P. 247 TARIF EXACT OBL. CONVOYEUR TRAIN 1208		95
LOT 10	:	1	L. DE VERVIERS A VERVIERS DU 26/09/1939 T.P. 512 (S/L 350) TARIF EXACT		120
LOT 11	:	1	IMP. « PAR AVION » DE BXL A DEAUVILLE DU 05/07/1947 T.P. 420 ET 682 A PAR 1 ^{er} VOL SABENA BXL DEAUVILLE TARIF EXACT		125
LOT 12	:	1	C.P. DE NAMUR A BXL DU 11/01/1952 T.P. 870 (S/L 300) TARIF EXACT		
LOT 13	:	1	L. COURRIER PAR HELICOPTERE BXL/BRUGES DU 19/06/1954 T.P. 946 - 947 ENV. COMMEMORATIVE POUR LA RESTAURATION DU BEGUINAGE		250
LOT 14	:	3	L. DE BXL EXPO VERS PARIS, BONN ET ROTTERDAM DU 15/04/1958 T.P. 1008 A (S/L 200) TARIF EXACT CACHETS SPECIAUX « COURRIER SPECIAL BXL EXPO 58 »		275
LOT 15	:	1	L. D'ANVERS A WEMMEL DU 23/04/1961 T.P. 1026 A (60) ET 1026 B (60) SPECTACULAIRE TARIF EXACT		145
LOT 16	:	1	L. PAR AVION DE BXL A KHARTOUM DU 07/06/1956 T.P. A&r. 9 CAT VDB N° 536		150
LOT 17	:	1	FEUILLET SOUVENIR T.P. 2404 OBL. MECHELEN 2 DU 23/06/1993 MISE EN SERVICE ATELIER DU TIMBRE C.O.B. 16.000		3500

2. Belgique ENTIERS-POSTAUX

LOT 18	:	1	C.P. N° 25 (PERFORATION L L : LEON LOBET) DE VERVIERS VERS BERLIN DU 08/10/1897 TARIF EXACT		145
LOT 19	:	1	C.I. N° 2 A DE LMIEGE A MOLENBEEK DU 19/10/1905 OBL. LIEGE EXPO		95
LOT 20	:	6	CARTES PROPAGANDE N° 5 (2), 7 (3) ET 31 USEES		100
LOT 21	:		CARTES POSTALES SPECIALES CA 10/ CA 14 NEUVES C.O.B. 450		125
LOT 22	:		CARTES POSTALES SPECIALES CA 15/ CA 27 NEUVES C.O.B. 390		120

J Belgique TAXE

LOT 23	:	1	C.I. DE ? (FRANCE) VERS BXL DU 09/05/1926 T.P. FRANCAIS 190 TAXEE PAR T.TX. 35 OBL. AMBULANT BORDEAUX A PARIS RAPIDE		200
LOT 24	:	2	C.I. DE B.P.S 13 EN S.M. VERS GAND ET BRUGES 1953/1954 TAXEES PAR T.TX 37, 43 (2) ET 59		180
LOT 25	:	20	L. PERIODE 1991/1992 AVEC MARQUES DE TAXATION		150

26.	Belgique :	29	*	3200	750	
27.		122		4000	850	
28.		132/34		3950	800	
29.		145		1700	350	
30.		150/59		3450	750	
31.		211/19		1550	360	
32.		221/33		2600	600	
33.		258/66		3300	800	
34.		293/98		1850	420	
35.		301		4000	900	
36.		326/32		3250	750	
37.		342/50		21000	5200	
38.		356/62		5200	1200	
39.		377/83		9500	2000	
40.		394/400		6250	1260	
41.		+/- 450 timbres de 1850 à 1940 sur-feuille album			*/ob.	-	800
42.		Service 1/25 + 19 Télgr.			*/ob.	400	200
43.		97 Occupation			*/ob.	-	100
44.		37 Journaux				4000	200
45.		190 C.F.			ob.	-	200
46.		54 Taxes			*/ob.	3000	120
47.	Belgique :	62, 63, 63a	ob.	1380	420	
48.		64, 66		3550	1000	
49.		210	*	3500	700	
50.		219		425	85	
51.	Espagne :	236/41	ob.	FRF 335	300	
52.		entre 272 et 284 ...			*	FRF 360	360

53.	Belgique :	38	*	1200	240
54.		44/45		2450	420
55.		71/73		345	90
56.		81/83		1550	300
57.		84/107		18540	4200
58.		289/90		4700	1000
59.		317/24		4500	1000
60.		437		1700	400
61.		438/45 + 447/54		950	220
62.		458/77		1435	300
63.		488/95		900	200
64.		496/503		600	150
65.		504/11		1800	420
66.		513/18		1200	300
67.		519/26		100	240
68.		532/37		650	160
69.		Téléph. 21/28		900	180
70.		CF 168/69		600	100
71.		CF 170/73		1550	300
72.		CF 174		1200	250
73.		CF 175/77		3500	800
74.		CF 202/04		930	200
75.		CF 205/08		800	160
76.		PA 1/4		300	60
77.		OC 79/83 + 101/05		3350	750

4. BELGIQUE GUERRE 14/18

LOT 78 :	1L. 13 C.P. DE PRISONNIERS BELGES EN ALLEMAGNE CAMPS D'OHDRUF, MUNSTER, GÜTROW ET HALZMINDER	120
LOT 79 :	15 L. PERIODE 1917/1918 T.P. Occ. 11, 12, 14, 15 ET 16	150

5. Belgique TELEGRAPHES

LOT 80 :	5 TELEGRAMMES DE CHARLEROI, LIEGE, FLEMALLE VERS WAVRE PERIODE 1939/1945 OBL. POSTALES ET TELEGR. DE WAVRE	150
----------	--	-----

6. Belgique FRANCHISE

LOT 81 :	1 Bde IMPRIME DE L'ADM. DES TELEGRAPHES DE BXL A BXL DU 27/04/1892	100
LOT 82 :	1L. DE L'OBERFELDKOMMANDATUR DE BXL VERS GREZ DOICEAU DU 05/06/1944	100
LOT 83 :	30 DOC. PERIODE 1948/1973 MIN FINANCES, JUSTICE, LOGEMENT, AGRICULTURE OBL. WAVRE, NIVELLES, JODOIGNE, RIXENSART ET LOUVAIN	300
LOT 84 :	40 ASSIGNATIONS POSTALES DES C.C.P. PERIODE 1962/1964 CERTAINES AVEC : T, SANS FRAIS, A PAYER...	200
LOT 85 :	1 L. MIN DES FINANCES CONTRE REMBOURSEMENT DE MOLENBEEK A St KINTENS LENNIK DU 31/08/1948 T.P. 762 (TAXE DE REMBOURSEMENT)	120
LOT 86 :	1 C.P. CROIX ROUGE DE BXL A FOREST DU 23/07/1940 RECHERCHE DE PRISONNIERS	100

7. MONDE

France

LOT 87 :	1 C.P. « DRAPEAUX » DU SECTEUR POSTAL 31 VERS LUMBRES DU 21/03/1916 OBL. TRESOR ET POSTE 31	95
LOT 88 :	2 L. (ROUIT AUX BOIS ET LAMBERSART) VERS BXL DES 15 ET 18/07/1942 T.P. 514, 518 (2) ET 521 TARIFS EXACTS CENSURES DE COLOGNE	100
LOT 89 :	1 L. EN FRANCHISE MILITAIRE « PAR AVION » DU PORTE HELICOPTERES JEANNE d'ARC VERS LORIENT DU 02/09/1981	100

CONGO BELGE

LOT 90 :	1 C.P. DE BOMA A NAMUR DU 09/04/1909 T.P. 42 (S/L 400) TARIF EXACT	120
LOT 91 :	1 L. PAR AVION DE BUTA A ERQUELINNES DU 19/11/1937 T.P. 136, 170 (2), 176 T.P.A&r. 10 TARIF EXACT	175
LOT 92 :	1 L. D'ELISABETHVILLE VERS CINCINNATI (U.S.A.) DU 02/07/1940 T.P. 177 (2) TARIF EXACT BANDE CENSURE AFRIQUE DU SUD	375
LOT 93 :	1 L. PAR AVION DE BUKAVU A NEW-YORK DU 07/01/1959 T.P. 347, 349 TARIF EXACT	145
LOT 94 :	1 L. EN FRANCHISE MILITAIRE PAR AVION DE BASE KAMINA VERS MELSBROEK DU 22/07/1960	145

Allemagne

LOT 95 :	1 L. DE FRANKFURT/ODER VERS SCHLEUSINGEN DU 02/09/1922 T.P. SERV. 15 ET 27 TARIF EXACT 6 ^{ème} PERIODE INFLATION CAT YVERT T.P. OBL. 40 FF	200
LOT 96 :	3 E.P. N° 312 (DONT TYPE VI ET VII) ANNEE 1943 2 DE STUTTGART VERS LIEGE 1 DE DORTMUND VERS COUILLET COURRIER S.T.O. VERS FAMILLE DIFFERENTES CENSURES TEXTES INTERESSANT	300
LOT 97 :	1 C.P. PROPAGANDE EUROPA KONGRESS EUTIN 21 - 23/06/1947 VERSO T.P. A.A.S N° 36 + OBL. SPECIALE	150
LOT 98 :	OCCUPATION EN CHINE 3 E.P. N° P 11, P 14 ET P 15 Y NEUFS CAT MICHEL 33 D.M.	185

Etats-Unis

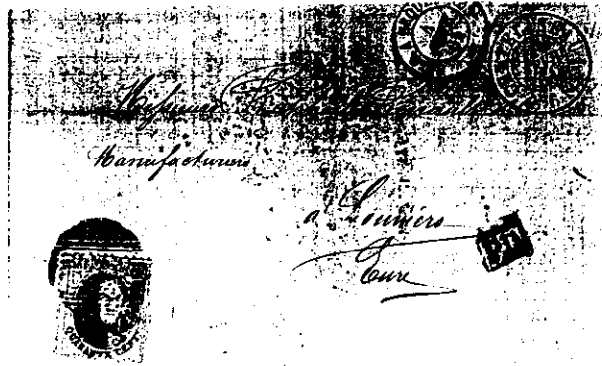
LOT 99 : 1 L. « PUB » HOTEL CHELSEA D'ATLANTIC CITY A CHICAGO DU 22/07/1908 T.P. 158	120
LOT 100 : 2 C.P. D'AURORA (ILLINOIS) VERS LAROCLETTE (Gd DUCHE LUX) DE JUIN JUILLET 1910 T.P. 167 (2) ET 168 OBL. DRAPEAUX	95
LOT 101 : 1 C.P. DE CHICAGO VERS LAROCLETTE (Gd DUCHE LUX) DU 14/11/1933 T.P.302 MARQUE DE TAXATION U.S. DE NEW-YORK RECTO : VUE D'UN WAGON POSTAL + INTERIEUR	200
VATICAN	
LOT 102 : 1 AEROGARME N° 8 OBL 1 ^{er} JOUR 10/02/1975	300

103. Belgique : 430b (1/3 de feuille) **	6000	1200
104. 556/67	470	100
105. 684 (4), 684A (4), 688A (4)	2340	480
106. 701/09	400	100
107. 724 P (4) + 724 O (8)	1400	280
108. 737/40 (4)	540	160
109. 811 (2), 812 (2), 813 (4)	930	100
110. 815/17 (2)	420	80
111. 827/28 (4)	680	170
112. 834/40	2100	420
113. 842/44 (2)	1900	400
114. 868/75 (2)	4600	920
115. 927/29 (2)	5400	1080
116. 1262/68	200	50
117. Allemagne Reich : 211	300	600
118. 348/58	325	325
119. 427	500	500
120. 441/61	530	530

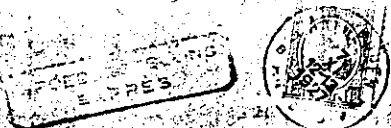
121. All. Bizone : 68	ob.	170	170
122. 82		425	425
123. All. occid. : 1/2		500	500
124. 3/6		1000	1000
125. 22		120	120
126. 27/28	**	800	1600
127. 29/32	ob.	1100	1100
128. 33		175	175
129. 35		150	150
130. 36		50	50
131. 40	**	200	400
132. 54		80	80
133. Berlin occid. : 73	ob.	250	250
134. 98, 99, 101	*	115	175
135. 104		50	50
136. 109		35	35

137. Belgique : 112	*	800	160
138. 117		900	200
139. 133		1300	300
140. 190/210		6050	1200
141. 267/72		1400	300
142. 308/14		2400	520
143. 325		4000	900
144. 351/52		6400	1500
145. 353/55		1700	360
146. 380/83		1730	380
147. 363/74		37500	9000
148. 410		4500	1000
149. 436		1600	350
150. Téléph. 21/28		900	200
151. Occup. 60		850	200
152. Exp. 292 C/H		2600	580

3



Epreux



Monsieur Paul Kruidvis
rue de la Chapelle

7

F. BASTAGNE
VERVIERS

10



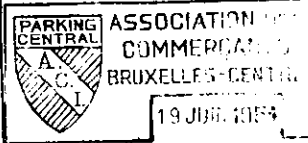
Monsieur
Francis
59 rue de Liège
Verriers

Courrier spécial par hélicoptère
Bijzondere postcourrier per helicopter



BRUXELLES-BRUGES
BRUSSEL-BRUGGE

13

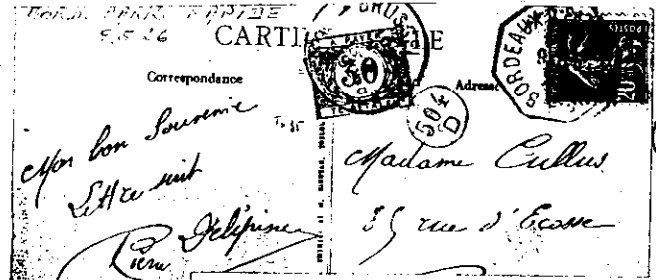


Colonel Vanderstickele
C/O Automobile Club
4, rue du Luxembourg



BRUXELLES

Restauration du «Déguinage de Bruges»
Herstelling van het «Brugs Begijnhof»



93

86



ACHETER
VOS TIMBRES
EN CARNETS

KOOP
UWE ZEGELS
IN BOEKJES



89



Monsieur le Président
du Conseil d'Administration
DE LA BANQUE D'ORIENT

Regierung Frankfurt a. D.

Regierung a. D.

LENDUK.

Messrs. KAR-NU COMPANY,

82



no.

Oh



E. J. J.

85

Frankfurt a. M. Trochner



EUROPA-KONGRESS
MUTIN 21. - 23. JUNI 1947



ationalstaaten müssen sterben,
t Europa und die Welt leben können!

WILHELM HERMES

Burlington
Route

101

POST CARD

*Johnnie Schmitz
Zarachette
Zalea
Land Duché de
Lupembourge
Europes*



87